



# La ville de Villeneuve-lès-Maguelone (Hérault) recrute **Trois agent.e.s recenseurs vacataires**

**Pour la période du 2 janvier au 29 février 2024**

## Mission

Sous l'autorité du responsable du service « population », coordonnateur communal, l'agent recenseur participe aux opérations de recensement de la population.

## Activités

- Participation, avant la campagne, à deux demi-journées de formation délivrées par l'INSEE ;
- Tournée de repérage des logements attribués à enquêter la semaine précédant la campagne de recensement ;
- Pendant la campagne, visite chez les habitants pour leur remettre les documents papier ou le code internet pour la réponse par voie dématérialisée ;
- Tenue à jour d'un carnet de tournée ;
- Vérification de la bonne restitution des documents (papier ou internet), prise des rendez-vous et point sur l'état d'avancement des dossiers, une à deux fois par semaine, avec le coordonnateur communal.

## Profil

- Bonnes connaissances du territoire communal (écarts compris)
- Bon relationnel et capacité de dialogue
- Neutralité et confidentialité
- Discrétion professionnelle
- Maîtrise de soi
- Opiniâtreté
- Ordre, méthode et disponibilité
- Être véhiculé.e et posséder un tél. portable
- Être âgé.e de 18 à 65 ans

## Conditions de travail

- Travail de terrain sur un temps limité
- Temps non complet
- Gestion de son temps de travail
- Porte à porte en journée, le soir et le samedi, quelles que soient les conditions météo
- Mission terminée lorsque l'ensemble des logements attribués a été recensé.

## Rémunération

1. Rémunération forfaitaire des 2 demi-journées de formation : 65 € brut
2. Rémunération de la tournée de reconnaissance : 90 € brut
3. La rémunération de la collecte :
  - tarif brut de la feuille de logement : 1,20 €
  - tarif brut du bulletin individuel : 1,60 €
4. Prime valorisant le taux de questionnaires retournés par internet (60 % minimum) : 180 € brut
5. Forfait compensateur de l'augmentation du coût des carburants : 100 € brut

## Poste à pourvoir au 2 janvier 2024

Merci d'adresser votre candidature (CV et lettre de motivation) sont à adresser, avant le 24 novembre 2023 :

- par courrier à Mme le Maire Hôtel de Ville BP 15 34751 Villeneuve-lès-Maguelone cedex
- via le site internet [www.villeneuvelesmaguelone.fr](http://www.villeneuvelesmaguelone.fr) (rubrique votre mairie - offres d'emploi et de stage)
- ou par mail : [recrutement@villeneuvelesmaguelone.fr](mailto:recrutement@villeneuvelesmaguelone.fr)